PROGRAMME DE FORMATION B

Nom et adresse de l'école de conduite :

C.F.R.T (Centre de Formation Routière Thouarsais)
30 avenue Victor Leclerc
79100 THOUARS

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support DVD, avec un enseignant, diaporama

La formation théorique porte sur :

- La Signalisation :
  - panneaux,
  - balises,
  - marquages au sol

- Les priorités :
  - stop,
  - cédez le passage,
  - priorité à droite,
  - ponctuelle,
  - caractère prioritaire,
  - feux tricolores,
  - les giratoires,
  - comportement avec les agents de la circulation

- Les règles de circulation :
  - règles générales,
  - types de route,
  - changements de directions,
  - vitesses maximales

- Les croisements / dépassements :
  - chaussées étroites,
  - à forte déclivité,
  - obstacle sur la chaussée,
  - dépassement

- L'arrêt et le stationnement :
  - définition,
  - panneaux, marquages,
  - stationnement unilatéral, contrôlé par disque, payant limité,
  - arrêt toléré mais stationnement interdit,
  - arrêt et stationnement

- La route :
  - utilisation des feux en agglo, hors agglo, selon conditions climatiques,
  - conditions difficiles, vent, soleil
  - conduite sur autoroute : placement, manœuvre interdite, sortie autoroute, péage, les risques (somnolence, vitesse)
  - chantiers routiers : signalisations, comportement,
  - traversée zone dangereuses : tunnels, passage à niveau, tramways

- Le code de la rue :
  - la zone piétonne,
  - les aménagements,
  - circuler avec les autres

- Conduire :
  - qu'est-ce que conduire : observer, analyser, décider, temps de réaction, distance de freinage, distance d'arrêt, énergie cinétique, force centrifuge, distance de sécurité ;
  - savoir communiquer : clignotants, klaxon, appel de feux, feux de détresse, gestes ;
  - être en état de conduire : vue, ouïe , maladie, alcool, médicaments, fatigue et somnolence, vigilance, influence des autres)

- La mécanique et les équipements :
  - le châssis, le moteur, la transmission, l'embrayage, la boite de vitesse,
  - les roues, les pneus, suspension,
  - les freins,
  - clés et cartes, tableau de bord,
  - les niveaux,
  - contrôle technique

- La sécurité du passager et du véhicule :
  - ceinture, airbags, les prétensionneurs, les limiteurs de chocs, sièges homologués enfants, le système isofix,
  - régulateur, limiteur de vitesse, régulateur adaptatif,
  - assistant embouteillage, surveillance d'angle mort, l'alerte de changement de file, l'assistance active au maintien de la voie, détecteur de somnolence,
  - freinage d'urgence automatique et alerte collisions frontales,
  - contrôle de la pression des pneus,
  - GPS

- les notions diverses :
  - définition permis, remorque : les obligations ;
  - le certificat d'immatriculation, accessoires à bord, le constat amiable,
  - les délits : délit de fuite, non assistance à personne en danger, refus d'obtempérer ;
  - l'assurance : obligatoire, facultative, franchise, bonus, malus ;
  - le chargement : règle générale ; transport d'un animal, transport des passagers ;
  - le permis à points et les sanctions, les catégories de permis, les infractions, les stages de récupération de points, invalidation, annulation, suspension, retrait, les contraventions minorées, majorées

- les premiers secours :
  - protéger la zone,
  - alerter ou faire alerter,
  - secourir

- prendre et quitter son véhicule :
  - s'installer au poste de conduite,
  - avant le départ,
  - avant de quitter son véhicule

- l'environnement :
  - étiquette énergie,
  - types de véhicules,
  - les équipements,
  - les deux types de conduite,
  - les consommations,
  - covoiturage,
  - autopartage

Les cours thématiques

Les cours seront dispensés dans les locaux de l'auto-école par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail, etc.) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc ;
- l'auto-évaluation.